



**Objet : Réunion thématique formation #1
Groupe de travail des archivistes itinérant.e.s**

Section des Archivistes
communaux,
intercommunaux et itinérants

Réunion visioconférence
du 31 janvier 2023

Date de
réécriture :
31/01/2023

Rédaction : Mia Viel

Nombre de
pages : 2

Présent.e.s. : Vanina GASLY (Communauté d'agglomération Seine-Eure), Audrey LACALS (CDG 69), Fabrice RIVA ROVEDA (Dat@rchiv Scop, anciennement du CDG 40), Mia VIEL (CDG 69)

Début de la réunion : 17h10

1. INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Nom de la formation : « Mettre en œuvre la fonction archives au sein de petites structures et en itinérance »

Dates : 2 jours, 19 et 20 avril 2023

Lieu : Sainte-Foy-lès-Lyon (Centre de gestion du Rhône et de la métropole de Lyon)

Prix : 700€ (premier repas offert, les autres sont libres)

Durée : 12 heures (6 heures par jour)

Horaires : 09h30-12h30 et 14h-17h

Niveau : débutant

En savoir plus : <https://www.archivistes.org/Mettre-en-oeuvre-la-fonction-archives-au-sein-de-petites-structures-et-en>

2. CONTENU DE LA FORMATION

La réunion débute par une reprise de la trame de formation transmise à l'AAF. En ressort une nécessité d'insister sur l'avant-prestation (attentes liées aux conditions de travail, audit...).

Idée d'exercice : prendre des photos de situations pour demander aux stagiaires ce qu'ils en pensent où comment appréhender telle ou telle situation (peut être utilisé pour le cas pratique).

Fabrice propose 3 demi-journées théoriques et 1 demi-journée de retour d'expérience / mise en situation sur une commune test. Audrey pencherait d'avantage sur un petit échange pratique à chaque fin de demi-journée.

3. PROPOSITION DE DÉCOUPAGE

- Partie pré-mission (savoir se vendre, approcher les collectivités) = journée 1 matin + début d'après-midi
- Partie pendant et après mission (comment concevoir ses outils) = journée 1 fin de journée + journée 2 matin
- Cas pratique = journée 2 après-midi

Vanina insiste sur la nécessité d'insister sur les conditions de travail pour s'assurer que les stagiaires connaissent leurs droits. Fabrice propose de glisser ce point dans la partie audit. Audrey propose de demander aux stagiaires ce qu'ils sont prêts à accepter pour échanger à ce propos. Vanina elle transmettra un florilège de situations types que l'on peut rencontrer.

Audrey pense privilégier le support Powerpoint et propose que chacun se penche sur une partie pour avancer de son côté et se retrouver dans 1 mois pour faire le point.

4. RÉPARTITION DES TÂCHES

- Fabrice s'occupe de la partie avant la mission
- Audrey s'occupe de la partie pendant la mission

Chacun prendra en charge sa partie pendant la formation et l'autre pourra éventuellement venir compléter le jour même.

Pour la partie cas pratique, il s'agirait de trouver une commune type pour demander aux stagiaires de développer une procédure d'intervention. Vanina conseille de constituer des groupes pour plus d'efficacité.

Prochaine réunion prévue le 24 février à 16h00.

Fin de réunion à 17h45